

### ① Connaître les principales caractéristiques de l'intégration européenne (marché unique et zone euro) :

L'intégration économique désigne la constitution entre différents pays d'un espace économique unique.

Le marché unique désigne la libre circulation des biens et des services, des personnes et des capitaux ainsi que l'harmonisation des politiques économiques des pays membres (1993 pour l'Union Économique)

La zone euro ou Union Économique et Monétaire (UEM) regroupe le marché unique et une monnaie unique (1999 pour l'Union européenne)



### ② Les effets du marché unique sur la croissance

Le marché unique favorise la croissance par plusieurs canaux.

#### La libre circulation des biens et des services permet :

- une spécialisation accrue (allocation optimale des ressources) ;
- une suppression des droits de douane ce qui permet une baisse des prix ;
- un accroissement de la taille du marché qui permet des économies d'échelle internes aux firmes ;
- un accroissement de la concurrence qui conduit à une incitation à l'innovation
- la baisse des prix permise par la spécialisation, la suppression des droits de douane, les économies d'échelle et les innovations permettent un accroissement de la compétitivité-prix qui est à l'origine d'une hausse des exportations et d'une baisse des importations.
- la spécialisation et l'incitation à innover conduisent à des gains de productivité qui permettent la croissance économique et *in fine* la hausse des revenus : hausse des profits des entreprises, hausse des revenus des ménages, hausse des recettes fiscales de l'État. Ce qui entraîne un cercle vertueux.

#### La libre circulation des personnes permet :

- une meilleure allocation du facteur travail et la réduction des poches de chômage.

#### La libre circulation des capitaux permet :

- une meilleure allocation de l'épargne au sein de la zone et peut conduire à une baisse des taux d'intérêt favorable aux investissements des entreprises
- un accroissement des IDE intra-zone
- une réduction des coûts des emprunts bancaires et des émissions de titres obligataires



### ③ La mise en place d'une monnaie unique accroît les effets positifs du marché unique sur la croissance

- Accroissement de la transparence de l'information qui favorise davantage la spécialisation et la concurrence et donc l'incitation à innover. Hausse des gains de productivité.
- Baisse des incertitudes liées aux variations des taux de change : accroissement des échanges commerciaux intra-européens et des IDE intra-européens.
- Meilleure circulation des capitaux : allocation optimale de l'épargne, baisse des taux d'intérêt, hausse des investissements publics et privés.
- Suppression des primes de risque pour les pays à monnaie faible : baisse des taux d'intérêt, hausse des investissements publics et privés.

### ① Les objectifs de la politique de la concurrence

- une concurrence effective permet de faire en sorte que les prix soient les plus bas possible (minimum du coût moyen des entreprises les plus compétitives).
- réalisation d'innovations de procédés et organisationnelles par les entreprises pour rester compétitives en termes de prix. C'est bénéfique pour le consommateur / C'est source de croissance économique du fait des gains de productivité générés.
- réalisation d'innovations de produits par les entreprises pour accroître leur compétitivité hors-prix. C'est là encore bénéfique pour le consommateur.
- allocation optimale des ressources, dans un univers concurrentiel les entreprises les moins compétitives et donc les moins performantes disparaissent et libèrent des facteurs de production pour les entreprises les plus performantes.



### ② Les modalités de la politique de la concurrence

- **contrôle des opérations de concentrations (modalité *ex-ante*)** : il s'agit d'éviter qu'une entreprise n'atteigne une taille trop importante lui permettant d'acquérir un pouvoir de marché (en termes de prix par exemple). La commission peut autoriser sans réserve l'opération de concentration, ou l'autoriser sous conditions, ou l'interdire.
- **lutter contre les cartels (modalité *ex-post*)** : sur un marché oligopolistique des entreprises peuvent s'entendre entre elles sur les prix, sur les quantités offertes, les conditions de vente, ou encore se répartir les parts de marché. Ces ententes se font au détriment des consommateurs en termes de prix ou encore de qualité des biens ou des services offerts. Aussi, des investigations sont menées par les autorités de la concurrence de manière à découvrir et sanctionner lourdement les éventuels cartels. *Politique de Clémence pour inciter une entreprise participant à un cartel à se dénoncer en premier.*
- Lutter contre les abus de position dominante (modalité *ex-post*)** : une entreprise en situation de position dominante peut user de cette position pour verrouiller le marché en éliminant ses concurrents ou en empêchant l'arrivée de nouveaux concurrents, par exemple en pratiquant des prix prédateurs (produits vendus à un prix inférieur aux coûts de production) de manière à éliminer ses concurrents.
- Lutter contre les aides d'État aux entreprises (modalité *ex-post*)** : il est interdit à un État, sauf exceptions, de fausser la concurrence en versant des subventions publiques à certaines entreprises nationales.
- Libéraliser les Services d'Intérêt Général (SIEG)** : il existe pour certaines activités des barrières à l'entrée de nature structurelle (coûts fixes très élevés de construction du réseau). On parle de monopoles naturels. Il s'agit d'activités de réseaux comme les télécommunications, les réseaux énergétiques ou ferroviaires. La Commission européenne a décidé d'ouvrir ces activités à la concurrence tout en confiant la gestion du réseau à une seule entreprise, la production et la distribution du service étant confiées à plusieurs entreprises en concurrence.

### ③ Les limites de la politique de la concurrence

- **la politique de la concurrence peut entraver la politique industrielle** :
  - le contrôle des concentrations empêche la création de « géants européens » qui seraient en mesure de lutter contre leurs concurrents américains ou chinois notamment. Par ailleurs, plus une entreprise est importante plus elle est en mesure de faire des dépenses de R-D et donc d'innover ; par ailleurs plus elles réalisent des économies d'échelle ce qui lui permet de gagner en compétitivité-prix.
  - le contrôle des aides d'État peut empêcher le soutien à des secteurs en déclin et remettre en cause en partie l'indépendance nationale dans certains secteurs comme la métallurgie ou la sidérurgie ou certains produits pharmaceutiques.
- **les délais de traitement des abus de position dominante sont parfois excessifs.**
- **certains cartels sont trop tardivement découverts et ils ont existé pendant plusieurs années ; certains ne sont jamais découverts.**
- **La libéralisation des services publics soulève plusieurs critiques** :
  - le monopole public est remplacé par des entreprises en situation d'oligopole qui peuvent s'entendre (cartel)
  - il peut apparaître des coûts d'information pour coordonner l'ensemble des activités désormais confiées à des entreprises différentes.
  - La mise en concurrence a pu entraîner la baisse de la qualité
  - Accroissement des coûts à la charge des contribuables puisque les entreprises privées peuvent délaissier les liaisons non rentables, qui seront prises en charge par les pouvoirs publics au titre de la continuité du service public.

## ① La conception libérale des politiques conjoncturelles : politique budgétaire et monétaire

Pour les libéraux « l'offre crée sa propre demande » et le libre fonctionnement des marchés, associé à la recherche par chaque agent de son propre intérêt, conduit à l'intérêt général et à la croissance économique. Dès lors l'État n'a pas vocation à réguler les activités économiques et à intervenir dans le champ de l'économie. Il doit simplement prendre en charge les monopoles naturels, assurer l'éducation des jeunes générations et les fonctions régaliennes (sécurité, défense, justice). C'est la conception de l' **État Gendarme**.

**L'approche libérale conduit les économistes partisans de cette approche à penser que la dynamique économique dépend des facteurs de la croissance, autrement dit des conditions relatives à l'offre.** En cas de nécessité d'intervention de l'État, du fait d'une conjoncture déprimée, il faut agir par le biais d'une **politique budgétaire en faveur des entreprises et des ménages aisés.**

**- au niveau du facteur travail, pour favoriser l'emploi :**

- au niveau des entreprises, il faut inciter les entreprises à embaucher et donc il faut diminuer le coût du travail (absence de SMIC, le moins de charges patronales possible) et accroître la productivité des salariés par le biais notamment d'une politique de formation ambitieuse.

- au niveau des ménages, il faut inciter les ménages à arbitrer pour l'emploi (pas d'allocations chômage, pas de revenu minimum, etc.)

**- au niveau du facteur capital, pour favoriser l'investissement productif des entreprises :**

- au niveau des entreprises, il faut opérer un partage de la VAB en faveur des entreprises (rigueur salariale, faible impôt sur les bénéfices, faibles cotisations sociales patronales) de manière à ce que les entreprises aient des bénéfices importants, bénéfices synonymes d'une rentabilité élevée d'une part et de capacités d'autofinancement tout aussi élevées d'autre part.

- au niveau des ménages, il faut favoriser les ménages aisés qui ont une propension à épargner forte, laquelle épargne sera placée sur les marchés financiers et permettra le financement des investissements des entreprises en besoin de financement. Une épargne *ex-ante* élevée permet des taux d'intérêt faibles et facilite l'investissement des entreprises en besoin de financement.

## ② La conception keynésienne des politiques conjoncturelles : politique budgétaire et monétaire

Pour J. M. KEYNES la crise de 1929 montre d'une part que « l'offre peut ne pas créer sa propre demande » et que le libre fonctionnement des marchés peut ne pas permettre un retour à l'équilibre. Dès lors l'État doit dans certains cas intervenir pour opérer un réglage fin de l'activité économique. C'est la conception de l' **État Providence**.

**L'approche keynésienne conduit les économistes, partisans de cette approche, à penser que la dynamique économique dépend de la demande effective** (demande qui sera suivie d'un effet, celui de la production) **et donc des moteurs de la croissance économique.** En cas de nécessité d'intervention de l'État du fait d'une conjoncture déprimée il faut :

**- relancer la consommation des ménages :** l'État peut initier une politique de revenus en faveur des ménages (hausse du SMIC) ainsi qu'une politique budgétaire visant à opérer une redistribution verticale des revenus. Taxation des ménages les plus aisés (moins d'épargne) et redistribution des recettes fiscales au profit des ménages les plus modestes lesquels ont une propension à consommer élevée (hausse du niveau de consommation et incitation des entreprises à produire).

**- mettre en œuvre une politique de grands travaux :** l'État, par le biais d'une politique budgétaire expansive, doit mettre en œuvre une politique de grands travaux (construction ou rénovations d'infrastructures de transports, ou énergétiques, ou sanitaires etc.) afin d'inciter les entreprises à produire plus et dès lors à investir et à embaucher. Cette politique est d'autant plus efficace que se produit un **effet multiplicateur** puisque la dépense initiale d'investissement de l'État entraîne une vague successive de revenus d'autant plus grande que la propension des ménages à consommer est importante.

**- mettre en œuvre une politique monétaire expansive qui accompagne la politique budgétaire :** la politique budgétaire expansive incite les entreprises à investir, et la politique monétaire expansive (baisse du taux des opérations principales de refinancement de la banque centrale) leur permet d'emprunter et donc d'investir.

## ① La politique monétaire et ses effets sur la conjoncture économique

Le taux des opérations principales de refinancement de la banque centrale est le principal instrument de la politique monétaire :

- lorsque la banque centrale souhaite favoriser l'activité économique elle peut décider de baisser son taux des opérations principales de refinancement (**politique monétaire expansive**), ce qui permet aux banques de second rang de se refinancer à moindre coût et ainsi de prêter aux agents en besoin de financement tels que les ménages ou les entreprises à des taux d'intérêt plus faibles. Ce qui favorise la consommation des ménages (prêts à la consommation) et l'investissement des ménages (prêts immobiliers) et des entreprises (prêts aux sociétés).
- à l'inverse si la banque centrale souhaite freiner l'inflation elle peut décider d'augmenter son taux des opérations principales de refinancement (**politique monétaire restrictive**), en effet, les banques de 2<sup>nd</sup> rang devant se refinancer à un coût plus élevé cela réduit les capacités et les possibilités d'emprunt des agents en besoin de financement. Cette hausse du taux des opérations principales de refinancement réduit donc la quantité de monnaie en circulation dans l'économie et dès lors, la demande globale et *in fine*, l'activité économique.
- les économistes keynésiens considèrent qu'une politique monétaire expansive doit accompagner une politique budgétaire expansive et notamment une politique de grands travaux.
- les économistes libéraux en vertu de la loi des débouchés selon laquelle « toute offre crée sa propre demande » et du principe de neutralité de la monnaie rejettent l'idée d'une politique monétaire expansive qui, selon eux, n'aurait que pour seul effet d'entraîner de l'inflation (hausse de la demande supérieure à l'offre). Dès lors ses économistes **sont partisans d'une politique monétaire restrictive dans le cadre d'une politique de désinflation compétitive**. L'investissement des entreprises n'étant pas financé par la création monétaire mais par l'épargne préalable issue de la production.

## ② La politique budgétaire et ses effets sur la conjoncture économique

Le budget de l'État est au sens strict le principal instrument de la politique budgétaire, au sens large on peut y adjoindre le budget des organismes de la sécurité sociale. L'État dans le cadre de sa politique budgétaire peut jouer sur ses recettes (le taux de prélèvements obligatoires pesant sur les ménages et les entreprises), sur ses dépenses, ou sur le solde de son budget (excédent budgétaire / déficit budgétaire et/ou sur la trajectoire de celui-ci politique de réduction des déficits ou politique d'accroissement des déficits). Une politique budgétaire expansive désigne généralement une politique où le déficit budgétaire est négatif et/ou les déficits budgétaires se creusent au fil des ans. Une politique budgétaire restrictive désigne généralement une politique où il y a un excédent budgétaire ou lorsque les déficits budgétaires se réduisent au fil des ans pour revenir à une situation d'équilibre.

Pour les économistes libéraux une politique budgétaire expansive visant à relancer la demande globale n'aura pas d'impact sur l'activité économique, dans la mesure où « toute offre crée sa propre demande ». Celle-ci peut même avoir un effet inflationniste dans la mesure où à court terme la demande globale augmente plus vite que l'offre. De plus si l'État finance, par l'endettement, cette politique budgétaire expansive celui-ci peut être à l'origine d'un effet d'éviction (puisque la hausse des taux d'intérêt sur les marchés financiers va entraîner une baisse de l'investissement des entreprises). La seule politique budgétaire envisageable est une **politique budgétaire expansive favorisant l'offre, c'est-à-dire les facteurs de production** et notamment une baisse des prélèvements obligatoires pesant sur les entreprises (hausse de leur rentabilité et de leur profit conduisant à une hausse de leurs investissements) et sur les ménages aisés (hausse de l'épargne et donc baisse des taux d'intérêt sur les marchés financiers, ce qui favorise l'investissement des entreprises en besoin de financement.)

Pour les économistes keynésiens une politique budgétaire expansive peut permettre une relance de l'activité économique par la demande globale :

En cas d'activité économique déprimée l'État par le biais d'une politique budgétaire expansive peut favoriser la consommation finale des ménages en accentuant la politique de redistribution verticale afin d'accroître le pouvoir d'achat des ménages les plus modestes ; favoriser l'emploi public pour réduire le chômage et favoriser la consommation finale des ménages (certains chômeurs retrouvant un emploi) ; mettre en œuvre une politique de grands travaux afin d'inciter les entreprises répondant à ces appels d'offres à investir et à embaucher. Il se produit alors un effet multiplicateur d'autant plus grand que la propension des ménages à consommer est élevée.

**① La politique monétaire dans la zone euro, conduite de façon indépendante par la BCE, est unique.**

Dans le cadre d'une monnaie unique, la politique monétaire est forcément unique ; dans la zone euro, elle est mise en œuvre par la BCE. Dans un souci de crédibilité, au moment de la constitution de l'UEM, l'Allemagne a imposé aux autres États membre une politique monétaire indépendante du pouvoir politique. Ainsi, le Président de la BCE et les membres du Directoire sont nommés pour 8 ans, sont inamovibles et leurs mandats ne sont pas renouvelables. Au-delà du Président de la BCE et des cinq autres membres du directoire, au conseil des Gouverneurs chaque État est représenté par le Gouverneur de la Banque Centrale Nationale. **Dans la zone euro la BCE a un objectif unique qui est celui de la stabilité des prix à savoir le maintien d'un taux d'inflation proche de 2% en moyenne par an.**

**② La politique budgétaire est du ressort de chaque pays membre mais contrainte par les traités européens**

Dans la zone euro, chaque État membre conserve l'autonomie de sa politique budgétaire. Car les politiques budgétaires sont des instruments majeurs de toute politique économique en matière notamment d'allocation et de redistribution des ressources. De plus, la politique monétaire unique empêche désormais l'utilisation du taux de change par un pays membre pour gagner en compétitivité prix sur les autres pays membres, par une dévaluation compétitive et ainsi augmenter ainsi ses exportations et donc sa demande globale, et au final réguler son activité économique. Il est alors cohérent que l'outil budgétaire lui soit laissé pour stabiliser sa propre conjoncture économique, d'autant plus lorsque celle-ci diffère de celles des autres pays membres de l'UEM.

**La politique budgétaire de chaque État est contrainte par deux règles budgétaires : l'interdiction d'avoir un déficit budgétaire annuel supérieur ou égal à 3% du PIB national et une dette publique d'un montant supérieur à 60% du PIB national.** Les règles budgétaires se justifient dans le cadre de l'UEM car dans des pays interdépendants, en raison notamment d'un commerce intra-zone développé, et dans le cadre d'une mobilité parfaite des capitaux la politique budgétaire laxiste d'un État membre peut avoir des répercussions négatives sur les autres États membres (externalités négatives).

**Premièrement, une relance budgétaire pratiquée par un pays pourrait risquer d'induire des tensions inflationnistes** sur l'ensemble des marchés des biens et services de l'UEM en raison d'une hausse de la demande. La BCE serait alors contrainte d'accroître son taux des opérations principales de refinancement pour stabiliser les prix, ce qui pénaliserait potentiellement l'activité de tous les pays de la zone euro. De plus, la montée des taux d'intérêt pourrait entraîner un afflux de capitaux étrangers, faisant ainsi s'apprécier l'euro (sa valeur exprimée en monnaie étrangère augmenterait puisqu'il serait plus demandé par des investisseurs non-résidents pour acheter des titres libellés en euros), ce qui poserait potentiellement un certain nombre de problèmes comme la baisse de la compétitivité-prix des exportations européennes à terme.

**Deuxièmement, une relance budgétaire pratiquée par un pays pourrait induire un effet d'éviction sur l'ensemble des marchés financiers de l'UEM.** En effet, lorsqu'un pays mène une politique budgétaire laxiste, et qu'il s'endette sur les marchés financiers, les taux d'intérêt obligataires portant sur la dette obligataire de ce pays s'accroissent de manière à attirer les capitaux nationaux mais aussi les capitaux étrangers. Or, dans une zone euro avec une monnaie unique (absence de risque de change) et une mobilité parfaite des capitaux, cette hausse des taux d'intérêt conduirait à une hausse généralisée des taux d'intérêt obligataires ce qui ne manquerait pas d'entraîner un effet d'éviction concernant les investissements privés et accroîtrait les coûts d'emprunt de l'ensemble des pays de la zone. Par ailleurs, un pays qui perdrait sa solvabilité budgétaire à la suite d'un déficit excessif, entraînant des difficultés à trouver des agents souhaitant financer sa dette, pourrait amener les autres pays de l'UEM à le soutenir puisque la BCE ne peut acheter sur le marché primaire de la dette des pays membres (c'est-à-dire financer directement le déficit public). *Toutefois, depuis la crise des dettes souveraines de 2012, la BCE rachète sur le marché secondaire des titres de dettes souveraines « autant que de besoin ».*

**La politique monétaire est utilisée théoriquement pour stabiliser la situation moyenne des pays de la zone euro en raison de son caractère unique et répondre à des chocs symétriques) et les politiques budgétaires nationales servent à stabiliser la situation particulière de chaque pays et/ou répondre à des chocs asymétriques.**

**Savoir que la politique monétaire dans la zone euro, conduite de façon indépendante par la Banque centrale européenne, est unique alors que la politique budgétaire est du ressort de chaque pays membre mais contrainte par les traités européens ;**

**Chap. 11 comprendre les difficultés soulevées par cette situation (défaut de coordination, chocs asymétriques)**

6/6

**① Il est difficile de coordonner au sein de la zone euro les politiques budgétaires alors même que les pays peuvent être touchés par un choc symétrique dans la mesure où chaque pays a intérêt à se positionner en passager clandestin et attendre de profiter de la relance budgétaire opérée par les autres pays.**

Dans une économie fermée lorsque celle-ci est touchée par un choc d'offre ou de demande négatif il peut être profitable de relancer l'activité économique par une politique budgétaire expansive et une politique monétaire elle-même expansive.

En cas de chocs d'offre ou de demande négatifs, dans la zone euro, la BCE peut mettre en oeuvre une politique monétaire expansive dans le but de relancer l'activité économique (sans qu'en principe cette relance ne porte préjudice à la stabilité des prix).

Mais, dans une zone intégrée, avec la libre circulation des biens et des services, en cas de chocs d'offre ou de demande négatifs touchant tous les pays de la zone en même temps, il peut être dans l'intérêt de chaque économie, s'agissant de la politique budgétaire à mettre en oeuvre de se positionner en **passager clandestin. C'est-à-dire que chaque pays a intérêt à ne pas relancer par une politique budgétaire expansive son économie mais à profiter de la relance opérée par les autres pays.** En effet si deux pays A et B sont touchés par un choc négatif, si le pays A relance, par une politique budgétaire expansive, son économie, à court terme, la hausse de la demande globale nationale peut entraîner des tensions inflationnistes dans ce pays, ce qui ne peut que défavoriser la compétitivité-prix des entreprises nationales du pays A. En même temps, les entreprises nationales du pays B peuvent profiter de la relance de la demande opérée par le pays A, et de fait, voir leurs exportations s'accroître. Ainsi, dans le pays A, le PIB et le chômage peuvent stagner tandis que le pays B profite pleinement de la relance du pays A sans en avoir à subir les coûts : tensions inflationnistes et accroissement de la dette publique. **Tous les pays ayant intérêt à se positionner en passager clandestin il est peu probable qu'une relance budgétaire de l'ensemble des pays se produise.**

**② La résorption des chocs asymétriques est entravée par les règles budgétaires imposées par le Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC) mais également par le fait que la zone euro n'est pas une zone monétaire optimale.**

La résorption des chocs symétriques est entravée par les règles budgétaires imposées par le PSC : de manière à éviter les risques inflationnistes et l'effet d'éviction qui seraient provoqués par une politique budgétaire excessive d'un État, le PSC a été mis en place. Se faisant l'ampleur des politiques budgétaires de relance est limitée dans un contexte où les comptes publics sont déjà dégradés.

La résorption des chocs symétriques est entravée par le fait que la zone euro n'est pas une zone monétaire optimale : les pays membres d'une zone monétaire ont renoncé *de facto* à leurs politiques monétaire et de change, dès lors il est nécessaire qu'ils disposent de moyens alternatifs pour faire face à un choc asymétrique, mais ce n'est pas le cas dans la zone euro. Ces moyens sont la parfaite mobilité des facteurs de production (c'est le cas dans la zone euro pour la mobilité des capitaux mais pas celle du travail) d'où des taux de chômage plus élevés dans certains pays que dans d'autres ; la flexibilité des prix et des salaires réels (c'est le cas dans la zone euro pour la flexibilité des prix puisque les économies sont relativement ouvertes mais ce n'est pas le cas de la flexibilité des salaires réels du fait des législations nationales) d'où des pays où la compétitivité prix est plus forte que dans d'autres ; un budget commun suffisant pour que puisse s'exprimer une politique budgétaire solidaire (ce qui n'est pas le cas dans la zone euro).